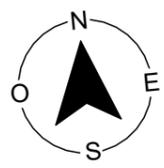


◀ D503 - T2

**HALL D**  
APPARTEMENT DE 2 PIECES  
n° D503 au NIVEAU 05

SEJOUR / CUISINE	23,31 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	11,69 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	4,10 m <sup>2</sup>
WC	2,39 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>41,50 m<sup>2</sup></b>
LOGGIA	8,14 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE ANNEXE</b>	<b>8,14 m<sup>2</sup></b>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>49,64 m<sup>2</sup></b>



**LEGENDE**

Gaine technique	Tableau électrique	Chaudière
Faux plafond	Evacuation eaux pluviales	

F : Réfrigérateur    C : Cuisson  
 LL : Lave-linge    LV : Lave-vaisselle  
 P : Poubelle  
 PF : Porte fenêtre    VR : Volet roulant  
 PL : Placard    PC : Persienne coulissante

Indice B 05/2023

0      1      2m

Les surfaces, cotes, gaines, retombées, soffites et faux plafonds ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.